
Régionalisme et régionalisation : limites de jure et réussites contrastées

Regionalism and Regionalization: De Jure Limits and Contrasting Successes

Philippe Hugon



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5645>

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Association d'Économie Politique

Référence électronique

Philippe Hugon, « Régionalisme et régionalisation : limites de jure et réussites contrastées », *Revue Interventions économiques* [En ligne], Hors-série. Transformations | 2017, mis en ligne le 01 mars 2017, consulté le 30 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/5645>



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.



Régionalisme et régionalisation : limites de jure et réussites contrastées

Philippe Hugon

Professeur émérite, Paris Ouest Nanterre,
Directeur de recherche, IRIS

Les différentes formes d'intégration régionale répondent peu aux principaux défis internes sécuritaires, démographiques, environnementaux.

L'Afrique a hérité de « poussières d'États » (Barthelemy Boganda premier président de la Centrafrique) et de micro-marchés. La question de l'intégration régionale se pose aujourd'hui dans un contexte de mondialisation et de multi partenariat. Après avoir rappelé la faiblesse de l'intégration commerciale et les limites du régionalisme *de jure* porté par plus de 200 organisations régionales, nous privilégierons les nouvelles formes de la régionalisation *de facto* impulsées par des acteurs et les projets permettant des intégrations dans les chaînes de valeur régionale.

La faiblesse de l'intégration commerciale et du régionalisme de jure

Les processus d'intégration régionale se différencient par leurs degrés d'institutionnalisation, par leurs rythmes, par leur approfondissement et/ou par leur élargissement. Ils vont des coopérations sectorielles jusqu'aux unions politiques avec transferts de compétences et de souveraineté (cf. Baldwin Venables 2010, Hugon 1999, 2003, Shiff Winters 1998)

La faiblesse de l'intégration commerciale.

Les relations commerciales et financières intra-africaines comptent pour environ 12 % du total des échanges du continent – sauf en Afrique australe et orientale –. Les 200 organisations régionales « d'en haut » sont, souvent, des sinécures pour les politiques et fonctionnaires. Les pratiques des « acteurs du bas » traversant des frontières poreuses, saisissent des opportunités, sans créer des interconnexions durables

Les arrangements institutionnels et le régionalisme de jure

La multiplicité des accords régionaux Nord/Sud ou Sud/Sud peut être analysée au regard des « nouvelles » institutionnelles en termes de transfert de crédibilité. Le régionalisme par les règles est un facteur favorable à la prise de risque de la part des investisseurs, en réduisant les incertitudes. L'instabilité et la pluralité des règles sont un facteur d'incertitude, aux dépens de la prise de risque de l'investissement productif et d'absence d'État de droit, facteur déterminant de la confiance. Les réformes unilatérales (ex Tout sauf les armes TSA) manquent de crédibilité du fait des discontinuités temporelles, des risques de réversibilité et des asymétries d'information. Un droit communautaire élargi sécurise ainsi l'horizon des acteurs et a pour effet de stabiliser l'environnement. Les conséquences attendues des accords régionaux notamment des accords Nord/Sud de libre échange entre l'Europe et les pays du Maghreb, ou des Accords de Partenariat économique (APE), les transferts de crédibilité par la signature du Trésor français au sein de la Zone franc concernent l'ancrage des politiques réduisant les risques de réversibilité et donc favorisant leur prévisibilité. La crédibilité est liée à la dilution des préférences (en isolant les instances de contrôle et de pouvoir judiciaire des lobbies nationaux) et à la création institutionnelle (de Melo, Panagaryia, 1993). Les accords sont un signal (au sens de la théorie des jeux) lorsque l'information politique est incomplète

Les opportunités créées par ces accords institutionnels, le droit (ex Ohada) ou la monnaie (ex Zones franc ou rand) ne sont toutefois pas suffisantes pour favoriser l'intégration régionale si elles ne sont pas accompagnées par : a) des projets de dimension régionale portés par les entrepreneurs ou entrepreneurs ; b) des politiques de transferts conduisant les « locomotives » ou les pôles bénéficiaires de l'intégration à accueillir les migrants, à réaliser des transferts

ou à mettre en œuvre des projets communs avec les périphéries moins bénéficiaires (ex des pays enclavés).

Les multi-partenariats Nord/Sud et Sud/Sud

A côté de relations fortement asymétriques entre l'UE et les pays d'Afrique et la faiblesse des liens intra-africains, on observe un multi-partenariat croissant avec les pays émergents. Les IDE des émergents en Afrique traduisent à la fois des relations verticales ou de complémentaires « Nord/Sud » sur des segments spécifiques, des relations de concurrence « Nord/Nord » avec les pays industriels et les émergents.

Les pays africains exportent essentiellement des produits de base vers les BRICS, mais également des services (*outsourcing*). Les investissements, principalement primaires, sont liés à l'accès aux ressources minières et pétrolières mais ils ont tendance à se diversifier et concernent également des investissements destinés au marché intérieur africain (filiales relais ex dans les matériaux de construction ou les télécommunications) ou au marché international (filiales ateliers dans le textile). Ces investissements allient une technologie à l'Occidentale aux faibles coûts de main-d'œuvre et aux subventions publiques chinoises (dans le secteur des télécommunications, notamment) (Broadman 2007).

Des Afriques fortement contrastées au niveau de l'intégration

Certaines zones d'intégration se renforcent, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), grâce à la puissance régionale que constitue l'Afrique du Sud. C'est également le cas de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), qui profite du poids du Kenya. En revanche, l'intégration régionale ne progresse pas, voire régresse, au sein de l'Union du Maghreb (UMA) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Les progrès sont également mitigés au sein de la Communauté économique de développement des États d'Afrique occidentale (CEDEAO), avec le maintien d'une rivalité entre la puissance nigériane et les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

La priorité pour beaucoup d'États reste le renforcement de leur intégration interne, le contrôle des frontières poreuses face à des voisins souvent prédateurs – citons encore la Centrafrique et la RDC. Enfin, malgré les forces africaines en attente, les armées régionales ont une efficacité limitée et sont généralement financées, encadrées, formées

et mises en avant par l'Union européenne (UE) ou la France.

La régionalisation de facto par les projets, les territoires, les chaînes de valeur

L'intégration régionale par les projets, les insertions dans les chaînes de valeur régionale (CVR) et la territorialité sont davantage en phase avec les mutations de l'économie mondiale, l'insertion dans les chaînes de valeur mondiale (CVM) et les changements de paradigmes qui l'accompagnent.

L'intégration fonctionnelle par les projets

L'intégration régionale résulte aujourd'hui principalement de la mise en œuvre de coopération sectorielle, des complémentarités territoriales entre filiales de firmes multinationales, de projets d'envergure régionale (ex des infrastructures, des bassins des fleuves) ou de projets transfrontaliers. La coopération sectorielle s'appuie sur des projets mis en place par des acteurs ayant des intérêts convergents : exploitation de ressources en commun, lutte contre la désertification ou la protection de l'environnement, régulation aérienne (ex ASECNA), observatoire économique régional, corridors ou triangles de croissance.

L'intégration par les chaînes de valeur régionales

Les chaînes de valeur régionale (CVR) sont plus un potentiel qu'une réalité¹. Le maillon manquant de l'intégration régionale s'explique par la faiblesse de politique régionale et de constitution de chaînes de valeur régionale (BAD 2014, Baldwin 2012, Koopman et al 2010, OCDE 2014). Or l'intégration régionale permettrait de créer des économies d'échelle, favoriserait des complémentarités au sein des chaînes de valeur régionale, assurerait le cumul des règles d'origine et créerait une cohérence entre les accords de libre-échange ou d'association bilatéraux Nord/ Sud et les accords bilatéraux intra-sud.

Les composantes des CVR et CVM sont : 1/ Les firmes transnationales : avec externalisation ou internalisation (*composante organisationnelle*), localisation ou délocalisation (*composante géographique*), optimisation de résultats (risques, fiscalité, avantages absolus territorialisés etc.) (*composante stratégique*) ; 2/ Le fractionnement du système productif mondial à partir de l'amont ou l'aval ; 3/ Les stratégies d'amont et d'aval et les remontées en gamme : des fonctions (ex industries locales textile fournissant

vêtements de marque), des produits (ex produits bio), des chaînes (ex de l'habillement vers le textile), des processus et des procédés (innovations locales) ; 4/ *Les structures de gouvernance par le marché, modulaires* (transactions complexes mais faciles à codifier), *relationnelles* (informations partagées et confiance, relations principal/agent), *captives* (asymétries de pouvoir), *hiérarchiques* (Gereffi 1994). Les CVM et CVR sont pilotées par les producteurs (grandes entreprises manufacturières : automobiles, puces électroniques) et par les acheteurs (grande surface, marketing, ex marque de vêtement).

L'intégration par l'amont concerne les régimes rentiers des pays africains exportateurs de produits primaires notamment d'hydrocarbures (malédiction pétrolière, croissance extravertie, enclaves minières ou pétrolières, importations alimentaires). L'intégration aux CVM par l'aval concernent des pays comme l'Éthiopie, le Maroc et la Tunisie: du textile vers les IEM, l'outsourcing des services, le tourisme, l'automobile et l'aéronautique (Hugon 2016).

La dimension territoriale de l'intégration régionale

La conception de l'intégration régionale a été également renouvelée dans le cadre des nouvelles théories de l'économie géographique et de la nouvelle économie internationale raisonnant en concurrence imparfaite, en termes de *filières territorialisées* (Hugon, de Bandt 1988). Celles-ci permettent de relier les niveaux micro et international, de comprendre la structure et le fonctionnement d'un champ, de repérer l'espace de déploiement des stratégies des acteurs, les lieux de valorisation des activités et d'expression des pouvoirs, les arrangements institutionnels et de lier structures et stratégies dans un territoire régional.

L'intégration régionale crée également des effets de *polarisation et d'asymétries territoriales*. Les forces centripètes sont les externalités technologiques et pécuniaires, l'existence d'un marché du travail et les effets de liaison entre acheteurs et vendeurs. Les territoires se caractérisent par des formes spatiales d'organisation et d'innovation. Les externalités et les milieux ou réseaux innovateurs conduisent à des compétitivités territoriales. Les *triangles ou polygones de croissance* sont, ainsi, des zones de proximité pour la gestion en commun des ressources naturelles, la mise en place d'infrastructures et la complémentarité de facteurs. Ces zones attractives sont à même de générer des effets d'agglomération industrielle ou des effets de grappe et de créer des externalités favorables à la croissance. Les effets de polarisation supposent, pour réduire la vulnérabilité des territoires et des populations marginalisés, des transferts (ex des fonds structurels

européens), des mécanismes de compensations et des politiques d'aménagement du territoire à l'échelle régionale. Les processus relativement réussis des corridors au sein de la SADC avec le pôle sud-africain, des infrastructures au sein de l'EAC avec le pôle kenyan, voire de la Côte d'Ivoire au sein de l'UEMOA sont des illustrations de cette intégration territoriale.

Conclusion

Les différentes formes d'intégration régionale sont des réponses à certains défis en termes de faible compétitivité, de limite des marchés intérieurs, de spécialisation sur des produits de rentes. Par contre, elles répondent peu aux principaux défis internes sécuritaires, démographiques, environnementaux qui sont des conditions pour la constitution d'un développement inclusif et durable (Hugon 2016).

1 Les indices de participation aux CVR ou CVM supposent une nouvelle métrique: part de valeur ajoutée étrangère des exportations (amont) et part de valeur ajoutée locale des exportations indirectes dans les exportations brutes (aval) (Koopman et al 2010).

Références bibliographiques

BAD, OCDE PNUD (2014). *Perspectives économiques de l'Afrique, Les chaînes de valeur internationales*, Paris 2014

Baldwin RE (2012). *Global Supply Chains ; why they emerged, why they matter and where are going* » Londres, CEPR Discussion paper, n° 9103

Baldwin R, Venables A (2010). « Spiders and Snokes : Offshoring and agglomeration in the World Economy » NBER, *Working Paper Series*, N° 16611, Cambridge MA

Broadman H (2007). *La route de la soie en Afrique: Nouvel horizon économique pour la Chine et l'Inde*, Washington, Rapport Banque mondiale,

CNUCED (2013). *Les chaînes de valeur mondiales. L'investissement et le commerce au service du développement, Rapport sur l'investissement dans le monde*, New York, Genève,

Deblock Ch , Regnault H (2006). *Nord-Sud: la reconnexion périphérique*, Montréal, Athéna

Frankel, J., Stein, E., Wei, S. (1995). *Trading Blocs: The Natural, The Unnatural and the Super-Natural*, University of California, Berkeley, Processed.

Gereffi G, Korzeniewicz (eds) (1994). *Commodity Chains and Global Capitalism*, Praeger, Westport

Hugon Ph, De Bandt (ed) 1988. *Les Tiers Nations en mal d'industrie*, Paris, economica

Hugon, Ph. (1999). "A New Theoretical Challenge. Regionalism and International Change: The Cases of East Asia and Sub-Saharan Africa", in Page, S. (ed), *Regions and Development: Politics, Security and Economics*, EADI, Frank Cass, London.

Hugon Ph (ed) (2003). *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris Karthala ,

Hugon Ph (2016). *Afriques-entre puissance et vulnérabilité*, Paris, A Colin,

Koopman P, Powers W, Wang Z, Wei SD (2010). « Give where credit is due :Tracing value Added in Global Production Chain » Cambridge MA : NBER doc n° 16426

Melo (de), J., Panagariya, A. (eds) (1993). *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press.

OCDE (2014), *Economies interconnectées. Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiale ?*, Paris, ed OCDE.

Schiff, M., Winters, L.A. (1998). "Dynamic and Politics in Regional Integration Arrangements: An Introduction", *The World Bank Economic Review*, 12(2): 177-95.